



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4104>

# Voter jusqu'au 24 février sur les rapports d'activité et financier du SNES !!

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Congrès SNES 2012 -



Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2012

---

SNES Dijon

---

## Voter jusqu'au 24 février sur les rapports d'activité et financier du SNES !!

---

Vous devez voter dans votre établissement (voir la circulaire académique envoyée au responsable SNES des établissements - elle est disponible [ici](#)) sur les rapports d'activité nationaux et [académique](#) et sur le rapport financier national (disponible [ici](#)). Les retraités et les collègues qui ne peuvent voter dans leur établissement peuvent voter par correspondance (bulletin de vote dans le snes dijon de janvier (n°78) et disponible [ici](#)). Le vote doit être terminé le 24 février. Les votes individuels doivent donc être postés le **24 février au plus tard**.

Le congrès académique du SNES a lieu les 22 et 23 mars à Tonnerre. Chaque adhérent du SNES y a toute sa place. Il doit être désigné par sa section d'établissement (les membres de la CA Académique du SNES sont de droit membre du congrès). Les documents sont disponibles [ici](#).

Inscrivez-vous vite pour permettre une organisation optimum (notamment pour l'hôtel).

Pensez aussi ! à préparer le congrès qui délibérera sur les rapports préparatoires publiés dans l'US qui vient d'arriver.